

V

(Avis)

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

PARLEMENT EUROPÉEN

Avis de recrutement PE/119/S

(2009/C 222/04)

Le Parlement européen organise la procédure de sélection:

— **PE/119/S** — Agent temporaire — Assistant (AST 1) dans le domaine des bâtiments spécialisé dans le gros-cœuvre et le second-cœuvre.

Cette procédure de sélection requiert un niveau d'enseignement supérieur sanctionné par un diplôme dans le domaine des techniques du bâtiment (spécialisation gros-cœuvre et second-cœuvre) d'une durée d'au moins deux ans

ou

un niveau d'enseignement secondaire sanctionné par un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur suivi d'une expérience professionnelle dans un domaine en rapport avec la nature des fonctions de trois années au moins.

Aucune expérience n'est requise.

Cet avis de recrutement est publié uniquement en français. Le texte intégral se trouve dans le Journal Officiel C ... A dans cette langue.
